

Décision concernant la troisième question à l'ordre du jour: Rapport de situation sur la mise en œuvre de l'Initiative sur les entreprises

Le Conseil d'administration a demandé au Directeur général:

a) de mettre en œuvre les recommandations visant à améliorer l'engagement de l'OIT auprès du secteur privé, en tenant compte des orientations fournies par le Conseil d'administration;

b) de présenter un rapport de situation sur la mise en œuvre de ces recommandations à sa 329^e session (mars 2017).

(Document GB.326/INS/3, paragraphe 26, tel qu'amendé par le Conseil d'administration.)